



Traité Ketouvot

Michna 7 - Chapitre 7

המקידש את האשה על מנת שאין עליו גדרים ונמצאו עליו גדרים, אינה מקידשת. כנסה סתם ונמצאו עליו גדרים, יצא שלא בכתבה. על מנת שאין בה מומיין ונמצאו בה מומיין, אינה מקידשת. כנסה סתם ונמצאו בה מומיין, יצא שלא בכתבה. כל המומיין הפסלים בכוהנים, פסולין בנים:

Si quelqu'un consacre une femme à condition qu'elle n'ait pas d'engagement par vœu, et il se trouve qu'elle en a prononcé un, le mariage sera nul ; s'il l'a épousée sans condition, et elle est engagée, elle se séparera sans recevoir le douaire. Si un homme a épousé une femme à la condition qu'elle n'ait pas de défauts (infirmités), et il se trouve qu'elle en a, le mariage est nul. S'il l'a épousée sans condition, et il se trouve qu'elle a des défauts, il peut la répudier sans lui donner le douaire. Les défauts énumérés dans la Torah à propos des Cohanim (Vayikra 21,18-20) et qui les rendent impropre au service du culte, peuvent devenir des causes d'annulation des mariages.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.